

Annonces légales

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Géraldine PARANT-CARNOT, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle «Géraldine PARANT-CARNOT et Patrick PETER», titulaire d'un Office Notarial au PEAGE DE ROUSSILLON (38550), 6 rue du Stade, CRPCEN 38142 le 24 avril 2024, enregistré au service de l'enregistrement de VIENNE le 28 juin 2024, sous le N° 3804P 05 2024 N° 01164,

Madame Diane Isabelle DI TOMMASO, Coiffeuse, demeurant à ALBON (26140) 265 A rue du Dauphiné, née à GRENOBLE (38000) le 1^{er} décembre 1976. A VENDU A :

Madame Ketsia DA COSTA, coiffeuse, demeurant à SABLONS (38550) 6 impasse de la Marinette, née à LUNEVILLE (54300) le 20 octobre 1987.

Le fonds artisanal de COIFFURE POUR DAMES sis à SALAISE SUR SANNE (38150) 29 rue Avit Nicolas, pour lequel il est immatriculé au répertoire des métiers de l'ISERE et identifié au SIREN sous le numéro 793 656 85 100029, et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de VIENNE sous le N° 793 656 851. Moyennant le prix principal de DIX-HUIT MILLE EUROS (18 000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour DOUZE MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (12 590,00 EUR),

- au matériel pour CINQ MILLE QUATRE CENT DIX EUROS (5 410,00 EUR).

Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les dix jours de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire

Avis de transformation

PERRICHAUD ROGER

SARL au capital de 340 130 €

Siège social : 31, Chemin des Communes 38480 ROMAGNIEU
RCS GRENOBLE : 402 926 133

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 08/07/2024 les associés ont décidé la transformation de la SARL PERRICHAUD ROGER en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles ci-après :

FORME : Société par Actions Simplifiée

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires.

NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION :

Président : Monsieur PERRICHAUD Roger Né le 3/04/1944 à Le Pont de Beauvoisin (38) De nationalité : Française Domicilié : 351, Chemin des Communes 38480 ROMAGNIEU

A l'exception des modifications qui précèdent, les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de GRENOBLE

Pour avis,
Le représentant légal.

Avis de dissolution

SODEGEST

Société civile au capital de 11.000 euros

Siège social : 9 Rue de l'Auberge
38480 LE PONT DE BEAUVOISIN
RCS VIENNE 352.096.044

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 5 juin 2024 a :

- décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour,

- désigné Madame Marinette GUETAT demeurant à LE PONT DE BEAUVOISIN (38480), 9 rue de l'Auberge en qualité de liquidateur,

- fixé le siège de liquidation au siège social sis à LE PONT DE BEAUVOISIN (38480), 9 rue de l'Auberge.

Le dépôt sera effectué au greffe du tribunal de commerce de VIENNE.

Dénomination : COOPERATIVE D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE DE LA FORTERESSE
Forme : COOPERATIVE D'UTILISATION DE MATERIEL AGRICOLE
Capital : 579,31 €
Siège social : MAIRIE 38590 SAINT ETIENNE DE SAINT GEOIRS
N° RCS GRENOBLE 333 305 423/N° Agrément : 38431

L'AGE du 29 avril 2024 a décidé la dissolution anticipée de la CUMA DE LA FORTERESSE et sa mise en liquidation amiable à compter du 29 avril 2024, nommé en qualité de liquidateur Thierry LOMBARD • et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de GRENOBLE



GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DES PETITS CHENES

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
Au capital de 166 200 euros

Siège social : Le Bayard - Bouvesse - 38390 MONTALIEU-VERCIEU
RCS VIENNE 400 911 590

ASSP du 01/12/2023, l'assemblée générale a décidé de la dissolution de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. Ont été nommés Liquidateurs M. Jean-Michel CHRISTIN, dmt 558 Chemin de la Gare - 38390 BOUVESSE-QUIRIEU et M. Michel GARCON dmt 269 Route d'Optevoz - 38390 CHARETTE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Le Bayard - Bouvesse - 38390 MONTALIEU-VERCIEU, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC de VIENNE. Mention sera faite au RCS de VIENNE.

Avis de clôture de liquidation

ESPRIT DE BEAUTE

Société par actions simplifiée en liquidation

Au capital de 2 000 euros

Siège social et de liquidation: 4 PLACE DE LA MAIRIE,
38290 SATOLAS-ET-BONCE
RCS VIENNE 791 801 400

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par décisions du 31 mars 2024, l'Associée Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de VIENNE en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis
Le Liquidateur

Avis de changement de régime matrimonial

M. MALATRAIT Alain Michel Daniel et **M^{me} THERMOZ-LIAUDY Danielle**, demeurant 354 montée de la Croix des Charettes 38960 SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY, mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts à la mairie de SAINT-ETIENNE-DE-CROSSEY en date du 5 janvier 1991 ont sollicité et fait acter par Maître Pauline BERNERD en date du 17/07/2024 le changement de leur régime matrimonial pour mise en communauté d'un bien propre. Les oppositions seront adressées dans les trois mois de la date de publication du présent avis par courrier recommandé avec accusé de réception auprès de Maître Pauline BERNERD, officiant à VOIRON.

Pour avis

Avis de cession de fonds de commerce et de modification

Suivant acte reçu par Me Aurélie JOBIN, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à VINAY, 8, quai Jean Jaurès, le 22 juillet 2024, enregistré à GRENOBLE, a été cédé un fonds de commerce par :

M. Aurel POPA, et **Mme Carmen-Mihaela FLORIOU**, demeurant à NOTRE-DAME-DE-L'OSIER (38470) 65 place de l'Eglise,
A :

La Société dénommée SSMA, dont le siège est à VINAY (38470) 11 rue du 8 Mai 1945 3ème étage, identifiée au SIREN sous le n° 930750252 et immatriculée au RCS de GRENOBLE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de RESTAURANT, DÉBIT DE BOISSONS, PATISSERIE ET POINT CHAUD à consommer sur place ou à emporter sis à VINAY (38470), 38 Grande Rue, connu sous le nom commercial "LA TERRASSE", et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de GRENOBLE, sous le numéro 878 765 437.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de DIX MILLE EUROS (10 000,00 EUR).

L'entrée en jouissance est fixée au 22/07/2024.

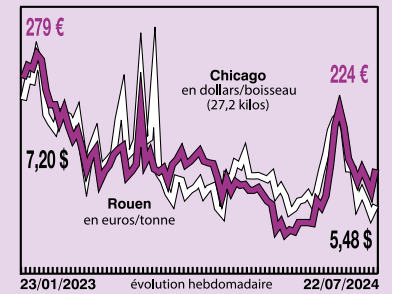
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

De plus, **aux termes d'une assemblée générale extraordinaire de la société SSMA** en date du 23/07/2024, Mme Sarah BILOUK, aide-soignante, et M. Carlos Miguel FIUZA DE AZEVEDO, chef d'équipe, demeurant ensemble à VINAY (38470) 67 impasse du Ruisseau, ainsi que Monsieur Christophe FIUZA DE AZEVEDO, employé du génie civil, demeurant à VINAY (38470) 11 rue du 8 Mai 1945 - Etage 3 ont été nommés directeurs généraux pour une durée indéterminée.

Pour insertion
Le notaire.

BLÉ / en hausse

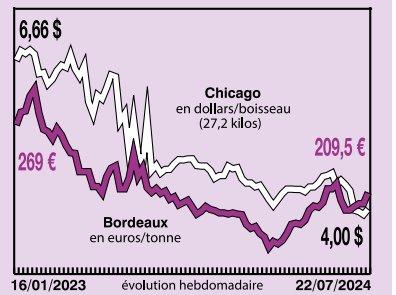
Les prix du blé tendre sur le marché physique français ont repris de la hauteur, dans le sillage d'Euronext et du CBOT. Le temps chaud et sec dans le nord des États-Unis est également source de hausse des valeurs, car il est susceptible d'affecter les blés de printemps. L'annonce de l'abandon de Joe Biden à la course à la présidentielle états-unienne 2024 aurait également constitué un élément haussier. Des achats techniques sur les contrats à terme blé du CBOT à Chicago sont par ailleurs survenus. ■



MAÏS / En hausse

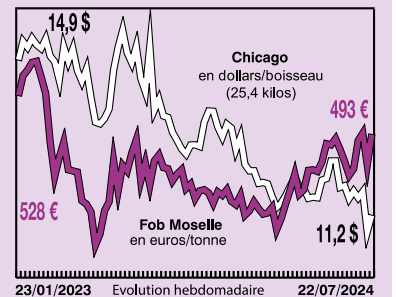
Les prix du maïs sur le marché physique français en ancienne récolte ont fait volte-face à la hausse, à l'image des contrats maïs sur Euronext et le CBOT.

Aux États-Unis, le fait que Joe Biden ait renoncé à la présidentielle 2024 augmenterait les chances de ne pas voir son rival républicain Donald Trump remporter l'élection, réduisant ainsi les probabilités d'une guerre commerciale avec la Chine, dont les États-Unis constituent un des plus gros fournisseurs de maïs. ■



COLZA / En Progrès

Les prix du colza ont nettement progressé sur le marché à terme européen Euronext et le marché physique français. La récolte française a bien avancé et les rendements sont décevants, même si la qualité semble correcte. Les cours du soja sur le CBOT à Chicago ont de fait progressé. La tentative d'assassinat du républicain Donald Trump pourrait augmenter ses chances de réintégrer la Maison blanche, ce qui inquiète les marchés quant au devenir des relations commerciales entre la Chine et les États-Unis. Les opérateurs s'attendent donc à une demande chinoise importante sur les mois à venir, par anticipation, ce qui soutient les cours de la graine. ■



Conjoncture

CLIMAT /

Le 22 juillet a été le jour le plus chaud jamais mesuré

La Terre vient de connaître sa journée la plus chaude de l'histoire récente, selon les données de l'observatoire européen Copernicus. Le 22 juillet 2024, la température moyenne quotidienne mondiale a atteint un nouveau record. Les premières données de Copernicus montrent une température moyenne mondiale de la surface de la terre de 17,15°C, soit 0,06°C de plus que le 21 juillet, journée où avait déjà été battu le record quotidien de température la plus chaude jamais enregistrée. Copernicus précise que ses chiffres sont provisoires et que les valeurs finales pourraient différer très légèrement. L'analyse des années où les températures maximales quotidiennes

mondiales annuelles sont les plus élevées montre que 2023 et 2024 ont enregistré des sommets annuels nettement supérieurs à ceux enregistrés les années précédentes. Le réseau européen avait prévu que les records quotidiens seraient dépassés cet été dans l'hémisphère nord. Après une année 2023 inédite en matière de chaleur, juin 2024 a été le treizième mois consécutif à établir un record de température moyenne plus élevée que les mois équivalents. Le changement climatique provoque des événements météorologiques extrêmes plus longs, plus forts et plus fréquents comme des vagues de chaleur et des inondations, auxquelles 2024 n'a pas échappé. ■